

Règlement : Pièce graphique Plan du zonage et des réservations

Elaboration présentée le : 07/12/2000
Adopté par délibération du Conseil Municipal le : 08/11/2005
Approuvé par délibération du Conseil Municipal le : 08/11/2010
Caractère exécutoire le : 08/11/2010

Echelle : 1/5 000

4
1/2

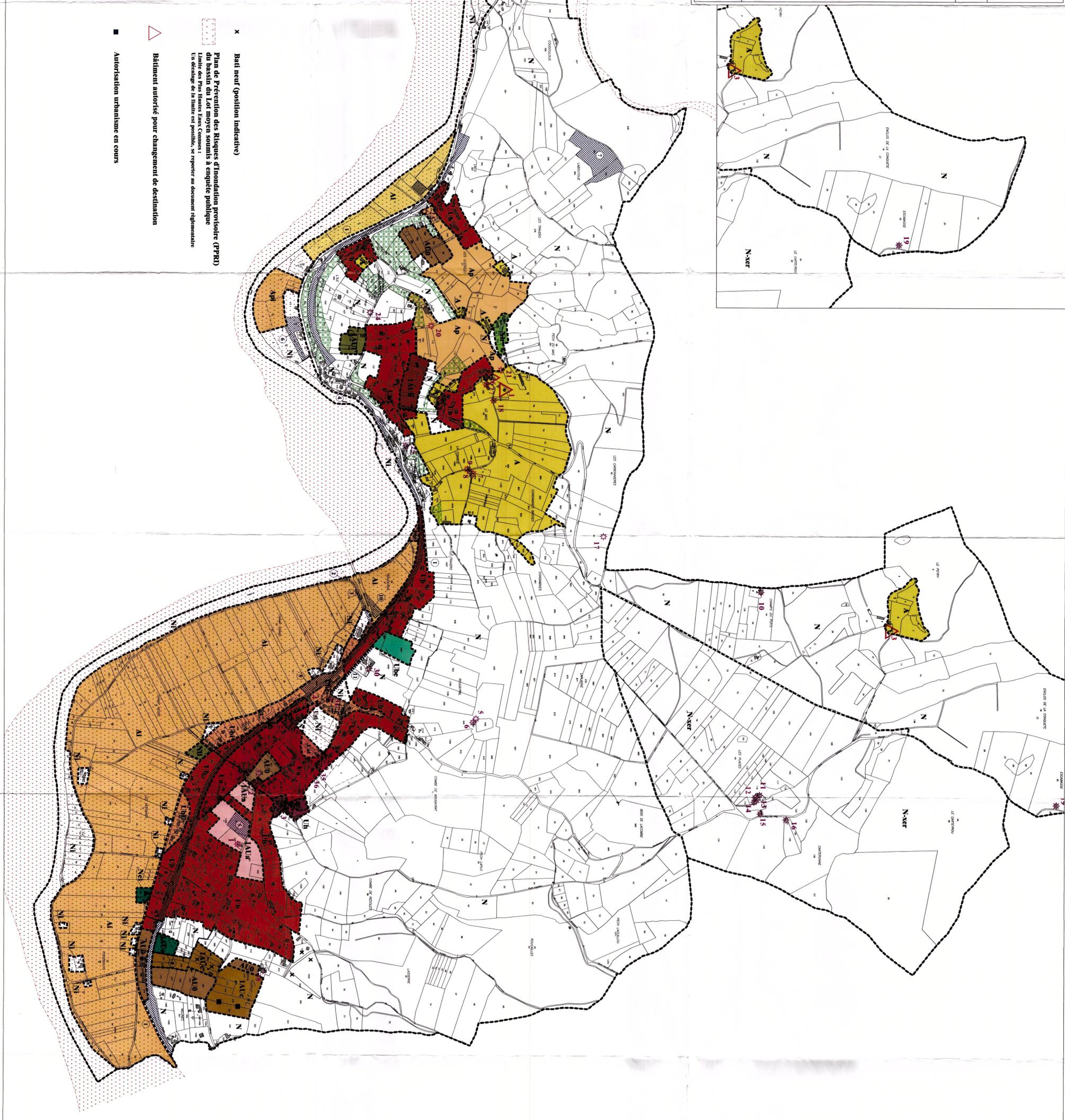
Source : 1
IGN - Cadastre 2005 - Données géométriques
Bassin de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
Mairie - Mairie de FAURE



1 : Zone urbaine
A : Zone agricole
N : Zone naturelle
E : Espace boisé classé

Table with 4 columns: Numéro, Désignation, Surface, et Références. It lists various zones and their corresponding codes and areas.

Table with 4 columns: N° de Plan, Libellé, Désignation, and Prescription. It details the various urban planning zones and their specific regulations.



X Bati neuf (position indicative)

Plan de Prévention des Risques d'Inondation provisoire (PPRI) du bassin du Lot moyen soumis à enquête publique

La limite des Plus Hautes Eaux Connues : Un décalage de la limite est possible, se reporter au document réglementaire

△ Bâtiment autorisé pour changement de destination

■ Autorisation urbanisme en cours

